



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2007-08

26 mai 2008

Rappelons que, suite au changement d'année financière votée en 2006, l'année du COBALI va du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à 6 reprises pendant l'année 2007-2008, soit le 12 juin après l'assemblée annuelle des membres, le 2 août, le 20 septembre, le 15 novembre, le 11 mars et le 22 mai. En plus de ces rencontres, 1 résolution tenant lieu de réunion s'est tenue du 4 au 6 février 2008.

Voir en annexe la composition du CA au 26 mai 2008.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif (CE), quant à lui, s'est réuni à 11 reprises, soit les 5 juillet, 7 septembre, 2 et 19 novembre, 13 décembre, 15 janvier, 12 et 22 février, 8 et 17 avril et le 8 mai.

La composition du CE en date du 26 mai 2008 est la suivante :

- Claire Lalande, présidente
- Claude Ménard, vice-président nord
- Nicole Robitaille-Carrière, vice-présidente sud
- Julie Chagnon, secrétaire
- Réal Richer, trésorier.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

La réalisation d'un Plan directeur de l'eau (PDE) est le mandat prioritaire d'un organisme de bassin versant comme le COBALI. Le PDE a été déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en juin dernier. Après nous avoir demandé quelques informations pour compléter le portrait du bassin versant, ce plan a été acheminé au comité interministériel qui en fait l'étude, pour approbation. Cette approbation devrait nous parvenir dans les prochaines semaines. Cela ne nous a pas empêchés de commencer la réalisation du plan d'action dès qu'il a été entériné par la dernière assemblée annuelle des membres

Ce plan d'action est un plan quinquennal (2007-2012). Le Conseil d'administration a réparti entre trois sous-comités, créés dès après la dernière assemblée annuelle, l'ensemble des objectifs du plan d'action. À partir des recommandations de ces sous-comités, dont vous trouverez le rapport ci-dessous, le CA a déterminé quelles actions devaient être entreprises dès la première année de ce plan quinquennal. Le bilan que nous vous présentons aujourd'hui est donc le bilan de cette première année de réalisation.

SOUS-COMITÉ DE PROTECTION DES LACS ET COURS D'EAU (SC1)

Le sous-comité de protection des lacs et cours d'eau est responsable de plusieurs objectifs généraux des enjeux 1 « Qualité de l'eau » et 2 « Érosion des rives ». A l'automne 2007, le conseil d'administration a entériné sa proposition de répartition de ses actions sur les cinq années du plan 2007-2012.

Les actions planifiées pour 2007-2008 ont été mises en œuvre grâce à cinq grands projets qui ont permis de travailler sur cinq objectifs généraux et onze objectifs spécifiques du plan d'action du plan directeur de l'eau. Ces cinq projets sont :

- embauche de trois agentes de sensibilisation
- capsules éducatives dans les journaux régionaux et à la radio
- distribution de 12 000 arbres
- caractérisation de la bande riveraine de 7 lacs
- caractérisation de la bande riveraine de la rivière du Lièvre à L'Ange-Gardien

Des fiches présentées en annexe détaillent notamment pour chacun de ces projets les objectifs spécifiques et les moyens d'action du PDE auxquels ils se rapportent, de même que les montants impliqués.

En plus de ces cinq projets, le sous-comité a mené d'autres initiatives dont la réalisation d'une tournée de toutes les municipalités du bassin versant pour connaître leurs besoins, leurs projets et leurs outils. De plus, en préparation pour l'année 2008-2009, le sous-comité a organisé des ateliers sur la revégétalisation des berges et il a amassé de l'information pour organiser une formation sur la saine gestion de l'entretien des fossés et ponceaux. La coordination de l'année 2008-2009 du projet d'embauche d'agents de sensibilisation et du projet de distribution de plants de même que le projet de transfert d'expertise du programme Bleu Laurentides vers l'Outaouais ont aussi occupé le sous-comité.

SOUS-COMITÉ DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET AGRICOLES (CAMA ou SC2)

Dans la répartition par le CA des objectifs du plan d'action, le sous-comité 2 a eu pour mandat de réaliser les objectifs généraux à caractère municipal et agricole, d'où le vocable « Comité des activités municipales et agricoles » ou CAMA.

Avant de vous donner un aperçu de ces objectifs, il serait bon de vous dire que le CAMA a déposé une demande de subvention du Fonds vert de la Ville de Gatineau (concours numéro 1) sur *réduire ou prévenir la charge de contaminants en provenance des installations septiques et des eaux usées dans les plans d'eau du bassin versant de la rivière du Lièvre*. Malheureusement, notre demande n'a pas été acceptée, à cause des critères de ce Fonds. Des pourparlers sont en cours avec la Ville pour tenter de trouver une solution à cette problématique.

Voici, brièvement, un aperçu des objectifs du sous-comité :

Objectif général 1.1.2 : Améliorer la conformité des installations et de l'entretien des fosses septiques

Cet objectif général se réalisera à travers de quatre objectifs spécifiques et de neuf moyens d'action. Il n'a qu'un seul but ultime : *appuyer les municipalités dans leur gestion des fosses septiques*.

Dans le cadre du Projet 1 - CAMA (commencé au début de mai 2008), le chargé de projet aura à mettre en œuvre entre autres trois des quatre objectifs spécifiques de l'objectif général qui,

conséquemment, l'amènera à desservir dans l'immédiat toutes les municipalités du territoire du bassin.

Objectif général 1.1.3 : Documenter la performance des installations de traitement des eaux usées municipales et des réseaux privés

Établir le portrait des traitements utilisés pour les eaux usées par les municipalités du bassin versant et recueillir de l'information sur le rendement est le seul des trois objectifs spécifiques de cet objectif général, qui se réalisera dans le projet en cours : Projet 1 – CAMA.

Étant donné que le dénominateur commun de cet objectif général est de *tenir un rôle de vigilance auprès des municipalités sur les eaux usées et aider les citoyens à se responsabiliser*, le comité aura la vigilance de trouver d'ici la fin de 2008 le financement pour que cet objectif se réalise en 2009-2010.

Objectif général 2.1.1 : Rechercher des moyens de prévention de l'érosion en territoire régularisé

Selon le plan quinquennal 2007-2012 du CAMA, cet objectif sera pris en compte en 2009-2010. Par contre, une phase exploratoire, essentielle à la réalisation de cet objectif, sera entreprise à l'automne 2008.

Cette phase exploratoire, préalable incontournable pour mener à terme les deux objectifs spécifiques de l'objectif 2.1.1, dont le fil conducteur est : *devenir, à l'exemple des universités, une « chaire de recherche »*, se réalisera moyennant du financement. Le CAMA aura de la sollicitation à faire d'ici les prochains mois.

Objectif général 2.2.1 : Susciter l'implantation de bandes riveraines en milieu agricole

Tout comme l'objectif précédent, celui-ci sera pris en compte en 2009-2010. Il se réalisera à travers de quatre objectifs spécifiques qui ont une préoccupation commune, celle de *devenir un partenaire des producteurs agricoles*.

Afin de donner toutes les chances optimales à la réalisation de ce partenariat entre le COBALI et les producteurs agricoles, le CAMA amorcera une recherche active de demande de subventions dès l'automne 2008.

SOUS-COMITÉ FORÊT ET FAUNE (SC3)

Le sous-comité Forêt et faune a la responsabilité de la réalisation des objectifs du plan d'action qui sont en lien, comme son nom l'indique, avec la forêt et la faune. Le plan d'action 2007-2009 voté par le CA pour le sous-comité vise les objectifs suivants :

Objectif général 1.1.4 : Améliorer la protection des rives, du littoral et des cours d'eau en milieu forestier

L'appui à l'acquisition d'une **certification** est l'action prioritairement retenue pour cette étape. En forêt publique, le COBALI a contribué à l'audit pour l'étude de l'écart à combler pour son obtention dans la zone 64-51 (Laurentides). Les administrateurs ont été informés, via le *COBALI dit...* des principes FSC (Forest Stewardship Council, certification reconnue internationalement) à respecter pour obtenir cette certification. Ceux qui concernent l'eau de façon plus spécifique, et que le sous-comité suivra de façon plus soutenue, sont : impacts sur l'environnement (en particulier sur les ressources hydriques), suivi et évaluation (impacts environnementaux des activités de gestion de la forêt), et plantations (forêts naturelles, habitats).

Le portrait en ce qui a trait à la recherche d'une certification dans l'Outaouais viendra sous peu. Des contacts ont aussi été amorcés avec les agences régionales de mise en valeur des forêts privées; le suivi se fera cette année.

En appui à cette démarche, il a aussi été convenu d'intervenir sur les projets de coupe des entreprises forestières en terres publiques, en lien avec les principes FSC et sur la base des objectifs du COBALI : protection de la bande riveraine, du littoral et des cours d'eau, des milieux humides, des frayères et des habitats fauniques (poissons et oiseaux aquatiques), et gestion par bassin versant. Projet spécifique pour 2008-2009 : réalisation et distribution d'une trousse à l'intention des forestiers (en forêt publique et privée) sur les bienfaits de la bande riveraine (éviter le réchauffement, les algues, les sédiments, l'obstruction de frayères, etc...)

Objectif général 2.2.2 : Restaurer les traverses de cours d'eau entraînant de l'érosion en milieu forestier

Le sous-comité prévoit déposer en 2008-2009 une demande de subvention pour réaliser un projet pilote de restauration de traverse de cours d'eau.

Objectif général 3.1.1 : Répertoire des milieux humides, en vue de leur protection

Le sous-comité entend d'abord, comme le prévoit le plan d'action, recueillir l'information existante et disponible sur les milieux humides.

Objectif général 3.2.2 : Protéger les frayères

La cueillette de l'information disponible servirait de base à une demande de subvention visant la réalisation de cet objectif.

COMMUNICATIONS

Le conseil d'administration a décidé de ne pas former de sous-comité spécifique aux communications, laissant le soin à chaque sous-comité de publiciser au besoin ses réalisations et communiqués. La présidente, Mme Claire Lalande, a toutefois été désignée responsable des communications, afin d'assurer la cohésion des activités de communications.

Le COBALI s'est positionné comme un intervenant important sur l'eau sur la scène publique. À ce chapitre, il a présenté un mémoire à l'automne 2007 sur la première phase de la politique environnementale de la Ville de Gatineau et un deuxième mémoire tout récemment sur la 2^e étape de ce projet. Il a aussi participé à la consultation faite par Hydro-Québec sur un projet de ligne de transport d'énergie dans l'Outaouais et a déposé un mémoire sur le projet de stratégie de développement durable du MDDEP.

De plus, la présidente a participé à une émission de télévision communautaire dans la région de l'Outaouais, dans le cadre d'une série présentée sur les enjeux environnementaux; elle a donné des entrevues à la radio CFLO de Mont-Laurier et à divers médias écrits de la région.

À quelques reprises, le COBALI a communiqué avec des députés pour faire des représentations sur les politiques ministérielles. Il a aussi participé à deux des rencontres organisées dans le courant de l'été dernier par la Ministre Beauchamp sur le plan stratégique de lutte aux algues bleu-vert.

Le COBALI a participé, avec un kiosque présentant sa mission et ses activités, à divers forums, tels que la journée de l'arbre organisée par Table Forêt des Hautes-Laurentides, et le Festival Rivières et Forêts de Mont-Laurier.

La participation à divers colloques, en plus d'enrichir les représentants du COBALI qui y ont participé, a été une occasion de faire rayonner les activités du COBALI :

- Colloque sur les enjeux de la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- Conférence du GRIL (groupe interuniversitaire en limnologie);
- Conférence du Génie Forestier 2007 organisé par Table Forêt des Hautes-Laurentides;
- Colloque sur les cyanobactéries organisé par l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société ;
- Colloque sur les plantes exotiques envahissantes organisé par Nature-Action et Union St-Laurent.

Enfin, à l'interne, la publication mensuelle du *COBALI dit...* s'est poursuivie à l'intention des administrateurs et deux parutions du bulletin aux membres, *Inf'EAU COBALI*, ont été distribuées, par courriel et par la poste.

QUESTIONS FINANCIÈRES

Le COBALI a bénéficié de subventions octroyées par Environnement Canada, par Énergie Brookfield, par le milieu municipal et par quelques autres entreprises. Ces subventions, qui venaient s'ajouter à la subvention de base de 65 000\$ reçue du MDDEP, à laquelle se sont ajoutés des montants ad hoc en lien avec la lutte aux algues bleu-vert, ont permis au COBALI de poursuivre de façon adéquate la réalisation de sa mission. Nous verrons dans la présentation du rapport financier le détail de ces subventions et des réalisations qu'elles ont permises.

Énergie Brookfield a de plus financé la tenue de conférences téléphoniques pour la tenue de la plupart des réunions du CE, réduisant de ce fait le temps et les coûts de déplacements.

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement tous ces organismes pour leur appui essentiel à la réalisation de la mission du COBALI.

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

Le COBALI est affilié au Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (**ROBVQ**). Il a participé à l'assemblée générale annuelle, aux activités de formation et d'échanges organisées par le Regroupement à l'intention des coordonnateurs et présidents, et à une assemblée spéciale portant sur l'application de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) à tout le Québec méridional. Cet élément fait partie des 35 mesures adoptées par le gouvernement dans sa lutte aux algues bleu-vert. L'objectif de cette rencontre était de tenter de convenir d'un découpage à proposer au gouvernement, mais aussi de préciser nos attentes à son endroit, tant en matière d'appui de ressources que de financement adéquat.

La position du COBALI serait de maintenir son territoire en y adjoignant les deux zones, de moins de 100 km² chacune, situées de part et d'autre de son embouchure, qui se déversent directement dans la rivière des Outaouais. Le COBALI couvrirait alors une grande portion de la Ville de Gatineau. Nous attendons le suivi du gouvernement sur cette question.

Le COBALI est aussi représenté à la Commission Eau de **Nature Québec**, commission dont le mandat est de suivre la mise en place de la Politique nationale de l'eau, et d'intervenir pour en exiger l'application. Toutefois, cette commission ne s'est pas réunie cette année.

Le COBALI siège à la **Table des lacs des Laurentides**, créée en 2003 et gérée par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides dans le but de faire de la région des Laurentides un

modèle en matière de gestion de son réseau hydrique. Le COBALI participera en juin prochain au 2^e Forum national sur les lacs, qui se tiendra sous le thème « Du savoir à l'action, faites le bond ».

Dans le cadre du plan gouvernemental d'intervention sur les algues bleu-vert 2007-2017, plusieurs régions administratives ont reçu du financement pour l'organisation de forums régionaux organisés en partenariat avec les conseils régionaux de l'environnement et les organismes de bassins versants. Le COBALI a participé, avec le COMGA et le CREDDO, à la préparation et à la réalisation du forum régional pour l'Outaouais qui s'est tenu le 24 avril dernier dans la municipalité de Lac-Ste-Marie.

Enfin, le COBALI est membre de la Coalition Eau-Secours, qui, comme son nom l'indique, vise la défense de l'eau au Québec, ainsi que des Conseils régionaux en environnement (CRE) Laurentides et Outaouais, en plus de siéger au comité environnement de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides.

CONCLUSION

En conclusion, vous pouvez constater qu'une fois de plus, vos administrateurs n'ont pas chômé pendant cette année 2007-2008. Il faut louer l'engagement et la disponibilité de ces bénévoles, et surtout leur passion de « **Protéger l'eau... pour la vie** ».

Nos remerciements s'adressent aussi à tous nos partenaires des milieux municipal, communautaire ou économique. Sans la collaboration et l'implication des municipalités, des associations, des organismes de développement et des entreprises, les actions du COBALI ne pourraient porter fruit.

Le COBALI n'aurait pas pu réaliser autant et être ainsi présent en plusieurs forums, n'eût été de l'appui efficace et compétent de ses employées, Danielle Daviault-Plouffe, agente de bureau, qui vient de joindre ses compétences à notre équipe, et qui apporte au COBALI un soutien efficace dans les dossiers de secrétariat, de communication et de comptabilité, Geneviève Gallerand, chargée de projet, qui mène avec maestria les dossiers liés à la protection des lacs et des cours d'eau, et donne à l'occasion un coup de main apprécié aux autres dossiers du COBALI, et Janie Larivière, qui a depuis quelques mois le statut bien mérité de directrice générale, et qui, pour une cinquième année, a exercé avec sa compétence et son engagement habituels, la coordination et la direction des nombreuses activités du COBALI. En votre nom, je les remercie chaleureusement.

Un dernier mot pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle « chargée de bassin », Mme Valérie Dufour, qui remplace Mme Hélène Ross, maintenant retraitée, et qui fera le lien entre le MDDEP et le COBALI.

On peut dire que le COBALI a maintenant pris une vitesse de croisière dans la réalisation d'activités concrètes pour protéger, améliorer et mettre en valeur l'eau du bassin versant de la rivière du Lièvre, comme le prévoit sa mission. Il compte sur votre appui pour lui assurer un *développement durable*, c'est-à-dire tenant compte des préoccupations environnementales, sociales et économiques, permettant de profiter de ses ressources actuellement sans hypothéquer la capacité des générations futures d'en profiter aussi.

SOUS-COMITÉS 2007-2008

Sous-comité 1 Protection des lacs et cours d'eau

Regroupe les objectifs généraux suivants :

- 1.1.1 cyanobactéries,
- 1.1.5 réduction du phosphore,
- 2.1.2 sensibilisation aux rives,
- 2.2.3 entretien des fossés,
- 2.2.4 végétalisation,
- 4.1 une partie de l'info à recueillir sur l'eau potable

Membres :

Julie Chagnon, Responsable
Paulette Dupont
Marc Laprade
Marcel Proulx
Peter Cross

Sous-comité 2 Activités municipales et agricoles

Regroupe les objectifs généraux suivants :

- 1.1.2 fosses septiques,
- 1.1.3 traitement des eaux usées,
- 2.1.1 érosion en territoire régularisé,
- 2.2.1 bande riveraine agricole,
- 4.2 une partie de l'info à recueillir sur les eaux usées

Membres :

Nicole R. Carrière, Responsable
Jocelyne Houle
Armand Renaud
Marc-Antoine Montpetit

Sous-comité 3 Forêt et faune

Regroupe les objectifs généraux suivants :

- 1.1.4 rives en milieu forestier,
- 2.2.2 traverses de cours d'eau,
- 3 protection des habitats fauniques (en entier)

Membres :

Claire Lalande, Responsable
Nicole R. Carrière
David Bélanger
Réal Richer
Claude Ménard

Comité Finances

Membres :

Armand Renaud
Réal Richer

	12-06-07 après AAM	02-08-07	20-09-07	15-11-07	Courriel 4 au 6 fev 08	11-03-08	22-05-08
Administrateurs							
1-Marc-Antoine-Monpetit	O	O	O	O	A	O	O
2-Vacant	V	V	V	V	V	V	V
3-Nicole Robitaille Carrière, -VP Sud - (AREQ)	O	O	O	O	O	O	O
4-Peter Cross, (propriétaire de boisés privés)	O	O	O	O	A-M	O	O
5-Réal Richer, (APEHL)	O	O	O	O	O	A	O
6-Paulette Dupont, (Ass. Lac de l'Argile)	O	O	O	O	O	O	O
7-Claire Lalande, - Présidente - (ZEC Normandie)	O	O	O	A-M	O	O	O
8-Michel Dion, (MRC d'Antoine-Labelle) Désigné en nov-2007 Ken Ménard, (retrait en nov-07)	A-M	A-M	A	A-M	O	O	O
9-Claude Ménard, (MRC d'Antoine-Labelle) Désigné en nov-2007 Claude Dufour, (retrait en nov-07)	O	O	O	A-M	O	O	O
10-Lyz Beaulieu, (MRC d'Antoine-Labelle)	A	A	O	A-M	O	O	O
11-Marcel Proulx, (MRC Papineau)	O	O	O	O	O	O	O
12-Armand Renaud, (MRC Collines-de-l'Outaouais)	O	O	A	O	A	O	A
13-Vacant	V	V	V	V	V	V	V
14-Jocelyne Houle, (Ville de Gatineau)	A-M	O	O	A-M	O	A-M	O
15-Vacant	V	V	V	V	V	V	V
16-David Bélanger, (CFHL)	A-M	O	A	A-M	O	O	A
17-Vacant	V	V	V	V	V	V	V
18-Réjean Thibault (producteur agricole)	O	O	O	A-M	O	A	V
19-Vacant	V	V	V	V	V	V	V
20-Julie Chagnon (Énergie La Lièvre)	O	O	O	O	O	O	O
21-Marc Laprade, (Corporation de dév. de Buckingham)	A-M	O	O	O	O	O	O
22-Vacant Armand Plourde, (Syndicat des prop. forestiers) Démis le 3 août 2007	A-M	A-M	V	V	V	V	V
23-Hélène Ross remplacé par Valérie Dufour (Dir. régionale des Laurentides)	A	A-M	A-M	A-M	-----	A-M	A-M

ADMINISTRATEURS EN POSTE AU 26 MAI 2008 ET PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CA

V. : Collège électoral sans administrateur

O : présence

A : absence

A-M : absence motivée (suite à la résolution 2004-11-82)

Fiche projet

Embauche de trois agentes de sensibilisation

Objectifs spécifiques du PDE	1.1.1 .b et c 1.1.5 .a et b 2.1.2 .c et d 2.2.4 .b et c
Moyen d'action	Élaborer un programme de formation pour les municipalités et les associations de lacs
Description	Les agentes ont rejoint les municipalités et les association pour organiser des activités de sensibilisation à la protection des lacs. Elles ont aussi faire la promotion du réseau de suivi volontaire des lacs et distribuer la Trousse des lacs dans les Laurentides.
Indicateurs	24 municipalités rencontrées (27 ont eu une Trousse) 26 associations de lacs rencontrées 3 000 personnes rejointes par les activités des agentes
Période	21 mai 2007 au 9 septembre 2007
Intervenants	Les agentes sont formées et supervisées par les CRE-Laurentides
Montage et partenaires financiers	
Conseil régional de l'environnement des Laurentides	7 500.00 \$ (en services)
Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'env.	2 000.00 \$
Énergie Brookfield	36 639.00 \$
Coût total du projet (incluant le retour de 50% des taxes)	<hr/> 46 139.00 \$
Déroulement des interventions	
Lancement du projet le 29 mai 2007 et présentation des agentes au public Installation du bureau à St-Aimé-du-Lac-des-Îles Premier contact téléphonique avec les municipalités et les associations de lacs Répartition du territoire entre les trois agentes Participation et organisation de plusieurs activités, avec distribution de plusieurs dépliants Rencontre occasionnelle avec la coordonnatrice du CRE et avec les agentes (surtout au début) Bilan avec les agentes Bilan avec le CRE et remise du rapport des activités	

Capsules éducatives dans les journaux régionaux et à la radio

Objectifs spécifiques du PDE	1.1.1. c 1.1.2. c 1.1.5 .b 2.2.4. b et c
Moyen d'action	Réaliser une campagne de sensibilisation
Description	La diffusion dans les hebdomadaires couvrant le territoire du bassin versant de 10 capsules traitant de sujets en lien avec la ressource eau. Ces capsules ont paru à un rythme d'une par semaine occupant une pleine page en couleurs. Les capsules étaient aussi reprises à la radio pour le secteur de Mont-Laurier. Les sujets: bande riveraine, cyanobactéries, milieux humides, renaturalisation, bassin versant, installation septique, eutrophisation, navigation, plantes aquatiques et bonnes pratiques
Indicateurs	25 000 ménages rejoints par les 2 hebdos Les ménages rejoints par CFLO (Mont-Laurier, Mont-Tremblant, Vallée de la Rouge)
Période	23 juin 2007 au 31 août 2007
Intervenants	Confection et envoi des capsules aux médias par le CRE-Laurentides
Montage et partenaires financiers	
Conférence régionale des Élus des Laurentides	2 522.00 \$
Conseil régional de l'environnement des Laurentides	9 000.00 \$ (6000\$ en services)
Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'env.	2 000.00 \$
Énergie Brookfield	10 993.00 \$
Coût total du projet (incluant le retour de 50% des taxes)	24 515.00 \$
Déroulement des interventions	
Conception des capsules par le CRE-Laurentides et validation des sujets	
Obtention des prix des hebdos et choix de "Le Bulletin" et de "Le Choix d'Antoine-Labelle"	
Envoi des capsules aux journaux tous les mercredis matins	
Envoi des textes à la radio à chaque semaine et enregistrement des capsules par la station de radio	
Pour les capsules radio, diffusion de 3 à 4 fois par jour sur 7 jours pour chacune des capsules	

Distribution de 12 000 arbres

Objectifs spécifiques du PDE	2.1.2. c 2.2.4. a et c
Moyen d'action	Élaborer un programme de restauration des rives
Description	Avec un très court délai, des arbres ont été offerts au COBALI pour distribution. Grâce à l'implication de 3 municipalités, les arbres ont été distribués le 12 juin 2007 et une partie a pu être reboisée en rive même si les espèces ne convenaient pas nécessairement à la revégétalisation des rives.
Indicateur	aucun
Période	12 juin 2007 avec un délai d'une semaine pour organiser la distribution.
Intervenants	Les arbres proviennent du MRNF régional sous la supervision du ROBVQ Les municipalités impliquées: Mont-Laurier, Notre-Dame-du-Laus et Gatineau
Montage et partenaires financiers	
MDDEP	870.00 \$
Coût total du projet	<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 870.00 \$
Déroulement des interventions	
Publicité par le COBALI dans les hebdomadaires locaux Arrivée des arbres par camion et livraison aux points de chute établis Déchargement des plants et distribution par les employés municipaux. Plantation par la population ou la ville.	

Caractérisation de la bande riveraine de 7 lacs du territoire du bassin versant

Objectifs spécifiques du PDE	1.1.1 b et d 2.1.2. c 2.2.4. b et c
Moyens d'actions	Appuyer les municipalités dans l'élaboration de stratégies de prévention Établir un réseau d'information et de concertation sur la protection des rives Appuyer les municipalités dans la caractérisation des lacs
Description	Avec du financement du MDDEP, le COBALI a fait caractériser la bande riveraine pour 7 lacs atteints par la cyanobactérie ou susceptible de l'être. Les lacs sont: Lac St-Paul, Lac du Neuf, Lac Paradis, Lac David, Petit lac François, Grand lac François, Lac de l'Argile
Indicateurs	4 associations de lacs rencontrées 8 municipalités rencontrées
Période	Août 2007 à mars 2008 (projet terminé en mai 2008)
Intervenants	Les municipalités et associations de lacs concernées par les lacs sélectionnés
Montage et partenaires financiers	
ROBVQ (argent remis par le MDDEP)	27 623.00 \$
MRC d'Antoine-Labelle	2 000.00 \$ (en services)
Coût total du projet (incluant le retour de 50% des taxes) (Ce montant n'inclut pas le salaire des employés du COBALI)	29 623.00 \$
Déroulement des interventions	
Lacs St-Paul, du Neuf, Pardis, David et de l'Argile: un contrat signé avec Bélanger Agro-Consultant inc.	
Petit et Grand lacs François: la municipalité de Kiamika avait mandaté Services-conseils Envir'Eau. Contribution du COBALI de 500\$.	
Étude sur le terrain réalisée au début novembre 2007.	
Présentation des rapports aux municipalités et associations en mars 2008	
Dépôt des rapports finaux en mai 2008.	

Caractérisation de la bande riveraine de la rivière du Lièvre à L'Ange-Gardien

Objectifs spécifiques du PDE	1.1.1 b et d 2.1.2. c 2.2.4. b et c
Moyens d'actions	Appuyer les municipalités dans l'élaboration de stratégies de prévention Établir un réseau d'information et de concertation sur la protection des rives Appuyer les municipalités dans la caractérisation des lacs
Description	Le COBALI a appuyé la municipalité de L'Ange-Gardien dans son projet de caractérisation de la rivière du Lièvre.
Indicateur	1 municipalité rencontrée
Période	Août 2007 à mai 2008
Intervenants	Municipalité de L'Ange-Gardien
Montage et partenaires financiers	
Municipalité L'Ange-Gardien	5 133.00 \$
Énergie Brookfield	10 000.00 \$
MRC des Collines (Pacte Rural)	8 000.00 \$
Coût total du projet	23 133.00 \$
Déroulement des interventions	
La municipalité de L'Ange-Gardien est le promoteur du projet	
La municipalité a fait appel à la Firme Bélanger Agro-consultant inc. pour réaliser l'étude	
Au dépôt du rapport final, le COBALI en recevra une copie également	